

## APPEL D'OFFRE

### PRESTATION DE SERVICE

## PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL POUR ELABORATION D'UN REPORTAGE PHOTO DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM

Dans le cadre du « Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec Mauritanie et Sénégal », est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement et porté par le FAMSÍ, en partenariat avec le Groupement de Communes de Bouhachem, le Conseil Régional de Tanger Tétouan Alhoucemas, la Fédération ANMAR et l'OREDD.

Date limite de réception de candidatures : **25 Octobre 2017**

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Offre économique (devis) détaillé au nom du FAMSÍ
- CV du photographe
- Portfolio sur les thèmes artisanat, flore, faune, architecture, paysages
- Références des travaux précédents
- Documentation accréditant l'enregistrement officiel du prestataire (Photographe professionnel).

En ce qui concerne la soumission des candidatures, les concurrents doivent adresser un mail à l'adresse E-mail : [contrataciones@andaluciasolidaria.org](mailto:contrataciones@andaluciasolidaria.org)

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mails susmentionnée.

## TERMES DE REFERENCE

**Intitulé de la mission :** Elaboration d'un reportage photographique du Parc Naturel de Bouhachem

**Durée de la mission :** 21 jours

### 1. CONTEXTE

Le « Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec Mauritanie et Sénégal », est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement et porté par le FAMSÍ, en partenariat avec le Groupement de Communes de Bouhachem, le Conseil Régional de Tanger Tétouan Alhoucemas, la Fédération ANMAR et l'OREDD.

L'objectif général du projet vise le développement humain des communes rurales des régions du Nord du Maroc à travers le renforcement des capacités locales.

A cet effet, le programme compte de promouvoir le développement humain entre les collectivités locales de caractère rural appartenant à la Fédération ANMAR, tout en mettant en place une série d'activités regroupées en deux axes séparés.

Un premier axe adressé au renforcement des outils de travail (formation, communication, planification, etc.) de l'ensemble des communes rurales adhérentes à la Fédération ANMAR. Et, un deuxième axe visant de soutenir la mise en œuvre du Plan d'Action du Groupement de Communes du PN de Bouhachem à travers la mise en place d'un certain nombre d'activités pour le renforcement de la gestion du GCDDPNB.

Les résultats à atteindre à travers ce deuxième axe de travail sont de l'ordre de quatre concernant d'une part, l'amélioration de la gestion interne du Groupement des Communes pour le Développement Durable du PN de Bouhachem (GCDDPNB) et, de l'autre côté, l'appropriation du concept de Parc Naturel par la population locale, l'amélioration de l'accessibilité au parc et l'information autour du même et la mise en place de l'Eco musée du PN de Bouhachem à la CR de Laghdir.

L'ensemble d'activités relatives aux résultats 3, 4, 5, 6 et 7 du programme susmentionné, seront mises en place conformément aux clauses de la Convention spécifique ayant été signée en Novembre 2016 entre la GCDDPNB et le FAMSI.

Parmi ces activités il est prévu la réalisation des différents supports de communication tels que le site web du parc, la carte pliable des circuits, etc. Dans ce contexte, il s'avère indispensable l'élaboration d'un reportage photo de qualité destiné à illustrer les différents matériels et supports de communication et information du PNB.

## 2. DESCRIPTION DES TACHES DU PHOTOGRAPHE

En concertation avec la présidence et l'équipe technique du GCDDPNB et le personnel du FAMSI au Maroc, le photographe aura à assumer les tâches suivantes :

1. Se rendre sur le territoire pour photographier les différents éléments d'intérêt du Parc Naturel de Bouhachem détaillés sur l'Annexe 1 ;
2. Apporter l'équipement photographique adapté à chaque thématique (De préférence Appareil Full Frame, objectif grand angle pour le thème architecture, téléobjectif pour les photos de la faune, etc.)
3. Communiquer en temps l'agenda de sorties de terrain pour la prise de photo afin d'informer convenablement les autorités et avoir l'autorisation nécessaire;
4. S'appuyer sur l'équipe du GCDDPNB dans l'organisation des sorties de terrain ;
5. Se concerter avec le GCDDPNB et le FAMSI face à tout imprévu ;
6. Veiller à garantir la visibilité de chaque partenaire qui participe à la réalisation du projet ;
7. Le photographe, n'étant personnel du FAMSI, assure pour son compte et au risque la faisabilité du projet (service et produit).





